Check-list du déménagement à La Réunion

Les 13 étapes à cocher, de 6 mois avant le départ jusqu'à l'arrivée sur l'île.

Préparez votre déménagement vers La Réunion 6 mois à l'avance. Cochez chaque étape au fil de vos démarches.

Les étapes

6 mois avant le départ

- [ ] Demandez des devis à plusieurs déménageurs, en container complet ou en groupage.
- [ ] Agent public muté, vérifiez votre droit à la prise en charge des frais de changement de résidence. Conditions de prise en charge
- [ ] Décidez si vous envoyez votre voiture ou si vous en achetez une sur place.
  Envoyer sa voiture

3 mois avant le départ

- [ ] Dressez l'inventaire détaillé de vos biens, daté et signé en 2 exemplaires.
  Franchises à l'installation dans un DOM, douane
- [ ] Rassemblez les preuves d'achat toutes taxes comprises de vos biens de valeur.
- [ ] Préparez le justificatif d'installation : contrat de travail, ordre de mutation ou certificat de changement de résidence.
- [ ] Remplissez le formulaire cerfa 10070 si vous importez un véhicule. Il contient l'engagement de ne pas le céder pendant 12 mois.

1 mois avant le départ

- [ ] Repérez les dates de rentrée et de vacances de l'académie de La Réunion.
  Calendrier scolaire
- [ ] Estimez votre budget mensuel sur place. Simulateur de budget

Après l'arrivée

- [ ] Changez l'adresse de votre carte grise dans le mois qui suit le déménagement. La démarche est gratuite jusqu'à 3 changements.
  Changer l'adresse sur son certificat d'immatriculation, Service-public
- [ ] Faites entrer vos biens dans l'année qui suit votre installation pour garder la franchise.
- [ ] Ne vendez, ne louez et ne prêtez pas vos biens importés en franchise pendant 12 mois.
- [ ] Repérez votre centre d'hébergement en cas de cyclone et notez les numéros d'urgence.
  Check-list cyclone

Douane, franchises applicables lors de votre installation dans un DOM. Service-public, changer l'adresse sur son certificat d'immatriculation (fiche vérifiée le 6 mars 2026). Fonction publique, prise en charge des frais de changement de résidence (page mise à jour le 20 août 2025). Consulté le 26 octobre 2026.

Pour aller plus loin

- Les conditions pour faire entrer vos biens sans taxes sont sur la page franchise d’octroi de mer.
- Les règles pour la voiture sont sur la page envoyer sa voiture à La Réunion.